



PROGRAMME DE FORMATION ¹



FORMATION EN LIGNE

LE SECHAGE DU GRAIN

L'objectif de cette formation est d'être en mesure de comprendre les risques et la réglementation qui s'appliquent aux principales activités de stockage (céréales, engrais, produits phytopharmaceutiques). Elle s'adresse aux agents de dépôt des coopératives agricoles et leurs filiales, ainsi qu'à toute personne intervenant dans ses activités de stockage. Au fur et à mesure du parcours, vous comprendrez les causes et conséquences des risques d'incendie et d'explosion liés à la présence de poussière dans les silos, ainsi que les risques liés au stockage d'engrais et de produits phytopharmaceutiques. Vous serez en mesure d'identifier les principales mesures de prévention et de protection. Enfin, ce parcours vous permettra de vous familiariser avec la réglementation des ICPE et Seveso.

OBJECTIFS

- > Comprendre l'importance de l'étape de séchage dans la conservation du grain
- > Connaître le fonctionnement d'un séchoir et savoir le piloter
- > Maîtriser les procédures et bonnes pratiques de suivi du séchage
- > Maîtriser les risques liés à l'activité de séchage

PUBLIC

- > Personnel de silo
- > Saisonniers

PRÉREQUIS

- > Avoir suivi le parcours « La conservation des grains »

CONTENU

MODULE 1 / LES ENJEUX DU SECHAGE

Ce premier module permet de situer l'étape de séchage dans la chaîne de conservation du grain, et de mettre en évidence les enjeux majeurs de cette activité : la valorisation du produit, la qualité, la maîtrise de l'énergie et la maîtrise des risques.

MODULE 2 / LE SECHOIR

Ce second module traite de l'équipement permettant de sécher le grain : le séchoir. Sont présentés dans ce module les différents types de séchoir, leurs fonctionnements, et les différentes techniques d'optimisation du séchage.

MODULE 3 / LE PILOTAGE DU SECHOIR

Le troisième module s'attache à expliquer le réglage d'un séchoir, à partir des paramètres d'entrée. Ce module traite également de l'importance des objectifs commerciaux dans la phase de séchage. Une attention particulière est portée sur le séchage du maïs, qui doit être maîtrisé afin de préserver sa qualité amidonnière.

MODULE 4 / LE SUIVI DU SECHAGE

Le quatrième module insiste sur les bonnes pratiques de séchage à mettre en place avant, pendant et après la campagne. Les opérations de nettoyage du grains et des équipements sont par exemple primordiales.

MODULE 5 / LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE SECHAGE

Dans ce cinquième module, sont présentés les risques liés à l'activité de séchage, ainsi que les bonnes pratiques de sécurité. Sont également présentées les mesures d'intervention à suivre, dans le cas où un sinistre n'a pu être évité

MODULE 6 / EVALUATION

L'évaluation porte sur l'ensemble des modules de formation. Elle permet de s'assurer que les stagiaires ont bien assimilé l'ensemble des concepts et connaissances abordés dans l'ensemble du parcours.

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L6353-1 et L. 6353-3 du code du travail



FORMATION EN LIGNE LA SÈCHAGE DU GRAIN

DURÉE

2 heures

reparties selon les souhaits de l'apprenant sur la durée de la session (8 semaines)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de vidéos de cours, d'activités pédagogiques et de ressources complémentaires.

Un module de réseau social permet l'interaction entre participants et avec l'intervenant.

LES EXPERTS

Consultants métiers du grain

Ce parcours de formation a été conçu par nos consultants métiers du grain, et en collaboration avec des experts terrain, afin de refléter au plus près la réalité de l'activité de séchage, les procédures associées.

MOYENS TECHNIQUES

Une licence sur la plateforme www.mycoopacademy.360learning.coop sera octroyée à chaque participant. L'unique condition pour suivre ce parcours de formation est de bénéficier d'une connexion internet.

ENCADREMENT

Mylène CHAMPAIN

mchampain@solutionsplus.coop

01 44 17 58 56

01 44 17 58 41

PRIX²

99 euros HT / par session / apprenant

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Quizz
QCM
Vrai / Faux
...

MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU D'ASSISTANCE

> **Organisation** : 100 % du parcours en temps de formation asynchrone

> **Accompagnement** : tutorat au module de réseau social

> **Assistance** : demande d'assistance à travers le module de réseau social et d'une hotline technique : **01 44 17 58 56**

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES AUX SÉQUENCES FOAD*

- > Taux de complétion du parcours
- > Taux de complétion par module
- > Taux de réussite à l'évaluation finale (taux de réussite de 50% à minima)

*FOAD : Formation à distance

² Inscription individuelle et financement à titre personnel : nous contacter pour connaître les tarifs, modalités de règlement et conditions financières en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.